



Association des étudiant.e.s en droit civil de l'Outaouais

Réunion ordinaire du conseil exécutif

Le jeudi 10 juin 2021

Heure : 16h05 à 16h50

Lieu : Zoom

EN PRÉSENCE DE :

- **Sonia Agougou**, *présidente*
- **Abby Haddad**, *vice-président aux affaires internes*
- **Ahmed Benabdi**, *vice-président aux affaires externes*
- **Florence Lemay**, *vice-présidente aux affaires académiques*
- **Gabriel Amyot**, *vice-président aux affaires sportives*
- **Jessica Iacono**, *vice-présidente aux affaires sociales*
- **Lina Hammi**, *vice-présidente aux communications*
- **Milo Hallak**, *vice-président aux programmes intégrés et à l'équité*

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion

Florence constate le quorum et ouvre la réunion. Elle est appuyée par Abby.

2. Accréditation d'un club

a. Rappel du règlement

Les demandes doivent être jugées conformes et en vigueur. Le vice-président aux affaires internes ne peut pas voter.

b. Association pour l'équité dans l'accès à la justice

i. Discussion

Abby et Milo soutiennent qu'il existe une clinique juridique à l'université.

Milo et Ahmed ne sont pas d'accord avec l'utilité d'avoir un site internet.

Gabriel est d'avis que le club doit viser d'abord les étudiants de la faculté. Un site internet peut porter des risques déontologiques au niveau du dépassement de la limite d'un mandat d'information juridique. Il suggère d'avoir une garantie qu'un avocat sera responsable d'autoriser les informations avant la publication.

Florence n'est pas d'accord avec le fait qu'un club puisse contrôler et faire de la recherche, ni même inclure pro bono. Elle aimerait que cela soit plus des initiatives juridiques sur l'accès à la justice et non de la simple information.

Sonia est d'avis que la vulgarisation de la justice serait plus intéressante que de la recherche. Elle est d'avis de ne pas faire de ce site cette année, afin de rester dans la transmission de l'information sans recherches.

Lina soutient que le site internet est utile en raison du fait que ce site aura un réel effet sur le public et qu'il démontrera les efforts des étudiants dans cet objectif.

ii. Résultat

La majorité des membres s'opposent à la création d'un site internet et la recherche.

Accrédité à l'unanimité

3. Tour de table

Jessica : L'organisation de la *Frosh* est en cours. Le BBQ se fera devant la faculté pour le moment, l'accès sera limité aux étudiant.e.s ayant acheté.e.s des billets. 130 billets ont été vendus, en plus de ceux des guides d'alcool, des membres de l'AEEDCO, les Frosh leaders, etc. 70% seront des étudiants de premières années.

Milo : Le collectif s'est joint au comité.

Abby : Tous les clubs ont été accrédités. Il commence à travailler sur le comité Philanthrope.

Gabriel : Les équipes sont formées pour les *Law Games*. Une priorité sera accordée aux étudiant.e.s de 2, 3 et 4^e année. Il y aura une fête en septembre et une fin de semaine dans un chalet en octobre. Le comité sport organise son premier événement sportif en collaboration avec une professeure qui travaille sur l'accès à la justice.

Ahmed : Il a commencé le contact avec les cabinets. Un nouveau panel sera créé sur les attentes des étudiants liés à la Course aux stages. Le comité Grand Maillet est formé. La décision quant au format dépendra de la santé publique.

Lina : L'équipe s'est formé pour la FTX radio. Pour le moment, on fait de la recherche quant à l'amélioration des outils d'enregistrement.

4. Meeting hebdomadaires AEEDCO : Automne 2021

Sonia demande les horaires des membres afin d'organiser les réunions. Il y aura des heures de bureau.

5. Frosh

Chaque membre de l'AEEDCO ayant fait la *Frosh* dans les années passées sera membre d'une équipe avec un rôle de médiateur.

Une formation du CALACS sera donnée le 2 septembre en ligne pour les guides d'alcool et les membres de l'AEEDCO.

Le jour du BBQ, les membres de l'AEEDCO feront les visites guidées de Fauteux. En cas de pluie, il y aura des dispositions intérieures.

6. FEDQ (colloque)

Les VP internes se réunissent chaque année au sein d'un colloque organisé par la Fédération des étudiants en droit du Québec. Le colloque est une activité permettant aux étudiants en droit de rencontrer d'autres étudiants en droit venant de partout du Québec. Il y a des conférences, des banquets ainsi qu'une soirée.

L'AEEDCO se demande s'il serait mieux de se retirer ou rester membre. Les cotisations sont de 2000\$ et elles ne sont pas remboursables, mais demeure redistribué pour la prochaine année.

7. CDP

Madame Renata Uresti, Gestionnaire du Centre de développement professionnel, ne sera pas présente cette année. Une nouvelle personne sera engagée prochainement.

8. La situation CLSS/ILSG

Aucun vote ne pourra être fait en raison de la présence d'uniquement 5 membres à ce point.

9. Varia

N/A

10. Fermeture de la réunion

Gabriel propose la clôture de la réunion et est appuyé par Abby.



Lina Hammi
Vice-présidente aux communications